

Formation FAP

Accompagnateur en psychiatrie de l'âge avancé



Dans l'activité professionnelle, de plus en plus de collaborateurs sont confrontés à des patients atteints de démence ou d'autres maladies psychiatriques.

Les soignants doivent faire face à des comportements inhabituels, parfois dérangeants, tels l'agressivité, la déambulation, la perte de la mémoire ou de la parole.

Objectif

Donner les moyens

- De mieux comprendre ce que vivent les personnes malades
- De développer des outils pour répondre à leurs besoins spécifiques
- D'adapter leurs interventions

Thèmes abordés

- Le vieillissement normal et pathologique
- Les pathologies en psychiatrie de l'âge avancé et les comportements difficiles
- Communication de base et attitudes en psychiatrie de l'âge avancé
- Spécificités des droits des patients en psychiatrie de l'âge avancé, devoirs des soignants
- Communication: approfondissement et relation aidante en psychiatrie de l'âge avancé
- Communication avec les familles et les proches, aspects pratiques
- Voir la personne au-delà de sa maladie et l'accompagner dans le moment présent
- Trouver du sens et du plaisir dans le travail
- Travail en équipe, ressources

Public cible

La formation s'adresse prioritairement aux auxiliaires de santé CRS, aides-soignantes, aides en animation, ASA et ASSC, gestionnaires en intendance, employés d'administration.



Conditions d'admission

- Avoir 18 ans révolus
- Personnes ayant un niveau de français oral et écrit niveau B1
- Travailler dans les soins

Déroulement et titre obtenu

12 fois 3 heures de cours et une évaluation des compétences sur le terrain conduisent à l'obtention de l'attestation d'Accompagnateur en psychiatrie de l'âge avancé.

Tarif et conditions de désistement

CHF 950.- auxquels s'ajoutent CHF 400.- par examen pour la validation sur le terrain

En cas de désistement,

- 14 jours avant le début des cours, 50% du prix de la formation est dû
- 7 jours avant le début des cours, 100% du prix de la formation est dû

Formateur

Infirmier/ères diplômés/es, certifiés formateurs/trices d'adultes /spécialistes des domaines enseignés

Lieux

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

La formation peut être dispensée intra-muros sur demande des institutions.

Dates et horaires

Selon encart

Vous soignez ou accompagnez des personnes aux comportements inhabituels, parfois dérangeants ou qui souffrent de troubles de l'humeur.

Vous souhaitez mieux comprendre ce qui se passe, et avoir plus de moyens pour soigner et accompagner ces personnes.

La formation en psychiatrie de l'âge avancé FAP permet d'acquérir et de valider les compétences minimales spécifiques pour un accompagnement au quotidien et dans des situations chroniques, de personnes âgées souffrant de troubles psychiques.

Croix-Rouge suisse du canton de Neuchâtel
Rue de la Paix 71 / cp 299, 2300 La Chaux-de-Fonds
Avenue du Premier-Mars 2a, 2000 Neuchâtel
Téléphone : 032 886 88 60
contact@croix-rouge-ne.ch | www.croix-rouge-ne.ch
IBAN CH90 0900 0000 2000 1504 8 | CCP 20-1504-8

Secteur Formation
Avenue du Premier-Mars 2a
2000 Neuchâtel
formation@croix-rouge-ne.ch
Téléphone : 032 886 88 61